

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais



**Me André Turmel**  
Direct (514) 397 5141  
aturmel@fasken.com

Le 19 avril 2011  
No de dossier : 10887/115805.114

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 2A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur- Dossier R-3748-2010**

Chère consœur,

Notre cliente, la FCEI déplore que plusieurs éléments importants du dossier d'HQD fassent l'objet d'autant d'incertitudes, à ce stade du dossier.

Le Distributeur annonce notamment dans son plan d'approvisionnement une éventuelle entente globale de modulation dont seulement les grandes lignes sont présentées. Il annonce également une entente avec TCE pour l'utilisation cyclique de la centrale bien qu'il n'ait pas la certitude de pouvoir s'entendre avec TCE. Aussi, en l'attente de résultats finaux de ses analyses sur l'occurrence des scénarios de la demande qui s'éloignent du scénario moyen, le Distributeur inclut une provision de pointe atteignant 250 MW à l'évaluation de son besoin en puissance. La FCEI juge que cet état de fait nuit considérablement à l'analyse du dossier, limite la pertinence de l'exercice et l'empêche de déposer, à ce stade, une preuve.

De plus, la FCEI rappelle qu'elle est toujours en attente de réponses à certaines questions posées au Distributeur et qui feront l'objet d'une décision de la Régie de l'énergie sous peu.

Ceci étant dit, la FCEI se réserve le droit de déposer une preuve suite à la décision de la Régie de l'énergie à venir sur les refus de répondre aux questions, contre-interroger à l'audience les témoins du Distributeur et de présenter une argumentation finale.

DM\_MTL/115805-00114/2543627.1

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.**

*(s) André Turmel*

André Turmel

AT/nb

p.j.

c.c : Me Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et à tous les intervenants  
(par courriel)